

PIXID

Plate-forme Administrative du Travail Temporaire

Client : PIXID - France

Date du Projet : 2003

→ CONTEXTE

PIXID a été créée en 2004 par les 3 leaders du marché du Travail Temporaire, à savoir : Adecco, Manpower et Vediorbis.

Toutes les autres entreprises de Travail Temporaire qui le souhaiteront pourront, dès 2005, rejoindre cette structure afin de bénéficier des avantages de la plate-forme.

Objectif :

Permettre, à travers un portail dédié, aux entreprises de Travail Temporaire et à leurs clients de réaliser des économies substantielles sur les échanges contractuels (fournitures, consommables, affranchissement, manipulations etc.) mais également de fluidifier et de sécuriser leurs processus tout en réduisant les délais de traitement ainsi que les risques de pertes (et les éventuels coûts juridiques consécutifs...).

Une fois identifiée (par l'annuaire relié au portail), l'entreprise cliente dépose en ligne son expression de besoins en matière de personnel.

De la même manière, son fournisseur (entreprise de Travail temporaire) y répond.

Les 2 parties accèdent à leur espace commun et peuvent alors effectuer leurs échanges contractuels dématérialisés, grâce à diverses fonctionnalités telles que :

- **la signature électronique.** Afin de conférer à ses documents électroniques la même valeur juridique qu'à ses documents papier, l'entreprise de Travail Temporaire (et son client) disposent de certificats nominatifs de signature électronique leur permettant de signer les contrats électroniques quel que soit leur format.
- **l'horodatage et l'envoi sécurisé.** Grâce à ce service, l'entreprise de Travail Temporaire dispose d'une messagerie permettant l'envoi à son client, par mails certifiés, du contrat, et cela, en garantissant sécurité, confidentialité et traçabilité.

- **l'archivage.** L'entreprise de Travail Temporaire dispose d'un Coffre-fort électronique® personnel dans lequel elle va archiver de manière sécurisée et intègre les contrats ainsi échangés.

Ceux-ci sont alors conservés et consultables par l'entreprise de Travail Temporaire (et son client) pendant 10 ans à tout moment et de n'importe où (sous réserve de disposer d'une connexion internet et de sa clé d'identification).

Cette plate-forme engendrera annuellement un volume d'échange d'environ 50 000 contrats en 1^{ère} année et près de 600 000 en année 3.

→ PRESTATIONS

A travers le portail fédérateur de PIXID :

- Création de Coffres-forts électroniques® pour chaque entreprise de Travail Temporaire,
- Dépôt des documents avec indication, des critères d'indexation (selon structure pré-déterminée pour la profession),
- Conservation sécurisée et intégrité (10 ans renouvelables),
- Consultation disponible 24h/24 et 7j/7,
- Exploitation du service et de l'infrastructure d'Archivage,
- Transfert de compétences.

→ TECHNOLOGIES

Portail : Xml, J2EE, Zope, Linux, Html

Archivage Electronique : CDC Arkhinéo

Signature/Horodatage : Certplus (Keynectis)

